

CAPD du 16 octobre 2014



Témoignage sur le début d'année des PEFS de Côte d'or

Annexe à la déclaration préalable

Nous souhaitons préciser le sens de notre démarche. Il ne s'agit pas ici de se plaindre, et encore moins de dire que tout va mal.

Non, notre objectif résulte d'une volonté sincère de travailler en équipe, tel que l'institution nous l'a tant recommandé à tous, afin d'améliorer l'accueil et la formation des futurs enseignants du premiers degré et ainsi offrir des personnes plus compétentes et moins anxieuses aux futurs élèves, familles et équipes pédagogiques qui les rencontreront. Merci donc par avance pour l'attention que vous saurez accorder à nos propos.

Sachez enfin que nous comprenons totalement le fait que l'évolution des concours de recrutement, mais aussi du nombre de jeunes enseignants à gérer, et d'autres facteurs que nous ne sommes pas en mesure de connaître entraîne forcément des difficultés nouvelles et peuvent donc être à l'origine d'une dégradation de la situation des PEFS, ceci malgré la qualité du travail des agents en charge de notre année. Nous ne jetons donc la pierre sur personne.

Rappelons tout d'abord les faits.

Deux vagues de fonctionnaires stagiaires de la session exceptionnelle furent affectés en Côte d'Or. Une première suite à la CAPD de juillet l'autre à la suite de celle du vendredi 5 septembre pour une prise de poste dans leurs classes le lundi 8 septembre suivant.

Pour ces raisons le choix a été fait de séparer les remarques concernant les deux catégories de PEFS affectées de celles qui ne concerne que l'une d'entre elle.

Commençons donc par le **cas général** :

- L'aspect prépondérant pour les PEFS semble être la charge administrative extrêmement importante en ce début d'année à laquelle les titulaires d'une classe ont à faire face.

En effet, si pour le concours nous avons bien entendu parlé de PPRE, de PAI, des CMPP, du RASED, de la MDPH, des fiches d'urgences, des livrets de compétences et je passe sur toutes les autorisations de début d'année, toutefois, jamais nous n'avons vécu leur fonctionnement.

Nous pensons donc qu'un temps de formation avant notre première rentrée serait nécessaire en nous mettant en situation sur des cas concrets (comme nous le ferions, par exemple, lors d'une formation aux premiers secours), le tout accompagné d'un guide pour les démarches les plus courantes et les protocoles à respecter.

Il semble de plus très important que ce type de formation soit sous la responsabilité des personnes de terrains (DEA, PEMF, MAT, Conseillers pédagogiques, Inspecteurs de l'Education Nationale, ...).

Certes les directeurs et les équipes de circonscriptions sont présents et bienveillants mais nous sommes beaucoup à être isolés, seuls dans nos écoles de RPI.

De plus, savoir à l'avance comment gérer une situation permettra à tout débutant d'être moins stressé et plus rassurant auprès des familles.

- Dans nos affectations beaucoup se sont retrouvés sur des cours doubles ou plus, mais n'en ont jamais vu fonctionner ni appris comment les préparer.

Il y a donc ici une carence importante dans notre formation et une nécessité d'apporter de l'aide sur ces points.

Il est donc juste de féliciter la mise en place de la formation pour les classes de CP-CE1 proposée ces jours. Il s'agit d'une belle avancée mais pour un avenir plus confortable elle mériterait d'être vécu en stage dès le master 1 et la formation proposée en fin de master 1 ou avant toute prise en charge d'une telle classe.

Cette formation devrait arriver au plus vite et pour tous les niveaux, même si le concours rénové peut permettre une meilleure formation si ce genre de formations y sont intégrées.

- Il remonte aussi de nos discussions une certaine difficulté de gestion physique et administrative des élèves en situation particulière (primo arrivant, élève en cours d'orientation vers une CLIS, ...).

Peut-être un accompagnement spécifique pourrait être proposé aux fonctionnaires stagiaires afin de leur apporter une aide privilégiée. Il est certain que cette aide serait productive pour les enseignants débutants devant faire face à une très lourde charge ne serait-ce qu'à travers les attentes institutionnelles qui restent importantes et qui semblent, dans certaines conditions bien sûr, être en décalage avec une réalité de terrain pas toujours simple.

- Certains PEFS regrette un temps de formation insuffisant dans notre cursus à l'ESPE concernant les disciplines suivantes : découverte du monde, arts,...

Nous pensons de surcroît que la formation dans ces disciplines se doit d'être encore plus inspirées de la pédagogie de la main à la pâte, afin de proposer des exemples de séquences et de séances sous forme d'un vécu commun dans l'idée de donner une base à tous dans ces disciplines.

- Enfin pour ceux affectés dans des RPI, un sentiment d'isolement se ressent fortement dans leur école. Concrètement, nous nous retrouvons seuls 24 heures sur 24 devant nos élèves même si le midi nous pouvons, dans certaines situations, nous retrouver pour manger ensemble et échanger sur nos réussites et difficultés.

Dans ces RPI l'attention envers les élèves est maximale et est de chaque instant, les échanges de services étant impossibles. Il s'agit donc d'un isolement très difficile à vivre pour la plupart d'entre nous.

Pour le cas plus particulier des PEFS affectés **dès juillet** :

- Tout d'abord, contrairement aux PEFS des années antérieures qui faisaient une première rentrée en école d'application, nous, n'avons pas eu cette expérience tellement enrichissante. Elle nous a donc cruellement manqué dès cet été lors de la préparation et l'organisation bien particulière d'une année et d'une rentrée (commandes de fournitures, liste de choses à ne pas oublier, organisation de la première journée, ...).

Pour le cas plus particulier des PEFS affecté **en septembre** qui ne l'oublions pas sont tous débutants dans le métier :

- Évidemment il y a le délai bien trop court qui ne permet pas de commencer dans de bonnes conditions et qui met dès le premier jour d'entrée dans le métier une très forte pression (préparer une classe, obtenir les clés, l'accès à la photocopieuse, aux manuels, trouver à se loger...).
- Des conditions de travail difficiles pour celles et ceux se trouvant sur des postes de création de classe, la plupart se trouvant sans salle de classe, sans tableau, avec du matériel disparâtre (tables, chaises mais aussi des fournitures d'élèves difficiles à gérer lorsque certains disposent de classeurs et d'autres de cahiers de tous formats...)
- Certains PEFS émettent le regret de ne pas avoir pu faire de vrais vœux concernant leur affectation (sur des zones / sur des postes protégés comme en Saône et Loire / sur des niveaux de prédilection).

Les mieux classés au concours se sentent dans des conditions bien moins favorables que leurs collègues moins bien classés et s'interrogent sur l'aspect méritocratique au sein de l'Education Nationale.

Pour terminer sur une note positive et parce qu'une fois encore il ne s'agit pas de dire que tout va mal pour nous, nous tenons à souligner la qualité de l'accueil que nous avons reçu dans nos circonscriptions.

En effet, les Inspecteur de l'Education Nationale et les Conseillers Pédagogiques, sans oublier les secrétaires étant à notre écoute, sont disponibles et d'une grande bienveillance, malgré les exigences qu'ils sont en droit d'attendre de nous.

Enfin étant moi même dans un RPI je tiens à souligner les investissements humains (EVS), mis en place dans un grand nombre d'écoles par le rectorat, qui se trouvent être une aide devenue indispensable et déprécarisante pour les enseignants débutants que nous sommes.

Toutefois il est important de relever le fait qu'une PEFS se trouve dans une classe unique de 21 élève sans EVS, ce qui est une situation handicapante et éprouvante pour une enseignante débutante et évaluée, bien que cette personne ne souhaite pas se plaindre de sa situation et l'affronter avec courage et responsabilité.